

QUI A TONDU QUI ? (Pline le Jeune, *ep.*, VII, 27, 12-13)

Dans une de ses lettres, Pline le Jeune, empêtré dans des histoires de fantômes, raconte une anecdote dont les protagonistes sont des gens à lui et où se succèdent à intervalle, de nuit... deux coupes de cheveux. Laissons ici de côté la valeur prémonitoire que l'écrivain veut bien prêter à l'événement : se référant à la coutume qu'observaient les inculpés, Pline croit en effet déceler après coup dans l'aventure nocturne rapportée par ses gens le signe qu'était écarté de lui le danger qu'il courait d'être mis en accusation par Domitien :

Coniectari potest, quia reis moris est summittere capillum, recisos meorum capillos depulsi quod imminebat periculi signum fuisse (*ep.*, VII, 27, 14).

L'usage des accusés étant de laisser pousser leurs cheveux, on peut conjecturer que les cheveux coupés de mes gens étaient le signe qu'était écarté le danger qui menaçait ¹.

Restons plutôt les deux pieds sur terre et tentons de préciser qui est censé faire quoi dans cette affaire. On va le voir, le jeu des déterminants-pronoms étant ce qu'il est, le latin ignorant l'article, l'imagination des lecteurs étant très sollicitée, le rôle de chacun des protagonistes n'est pas facile à définir en toute clarté et les traducteurs offrent du récit, des lectures différentes. Le latiniste aux prises avec ce passage doit certes faire jouer ses connaissances de grammairien, mais il doit aussi mettre à l'épreuve ses capacités à établir la cohérence d'une séquence de faits.

1. Sur les problèmes que les *somnia* posent à Pline, on lira avec intérêt H. P. BÜTLER, *Die geistige Welt des jüngeren Plinius*, Heidelberg, Winter, 1970, p. 18-19. Suétone avait lui aussi des problèmes de songe avant un procès : Pline, *ep.*, I, 18.

1. Le texte

Prenons le texte. Les mots clés du texte latin sont ici imprimés en caractères droits.

Est mihi libertus non illitteratus. Cum hoc minor frater eodem lecto quiescebat. Is uisus est sibi cernere quendam in toro residentem ad-mouentemque capiti suo cultros atque etiam ex ipso uertice amputantem capillos. Vbi inluxit, ipse circa uerticem tonsus, capilli iacentes reperiuntur.

Exiguum medium tempus et rursus simile aliud priori fidem fecit. Puer in paedagogio mixtus pluribus dormiebat. Venerunt per fenestras (ita narrat) in tunicis albis duo cubantemque detonderunt et qua uenerant recesserunt. Hunc quoque tonsum sparsosque circa capillos dies ostendit.

A.-M. Guillemin propose une traduction dont j'adopterai l'essentiel en donnant ci-après mes raisons. J'en reproduis ici le texte en signalant par des italiques les passages litigieux :

J'ai un affranchi non dépourvu de culture. *Il* reposait avec un frère plus jeune dans le même lit. *Il* crut voir une personne assise sur sa couche lui approcher des ciseaux de la tête et lui couper même les cheveux au sommet du crâne. Quand il se fit jour, il se trouva qu'il était tondu à cet endroit et que des cheveux étaient à terre.

Un peu de temps s'écoula et une nouvelle aventure toute semblable confirma la première. *Le jeune esclave* était couché ainsi que plusieurs autres dans la partie à eux réservée. Arrivèrent par la fenêtre (c'est son récit) deux hommes en vêtements blancs ; lui coupèrent les cheveux dans son lit et reprirent le même chemin pour s'en aller. Le retour du jour fit voir qu'il était encore tondu et que des cheveux étaient éparés autour du lit ².

2. Les diverses lectures

Dans leur interprétation, les traducteurs de la lettre de Pline font intervenir soit deux personnages (c'est le cas d'A.-M. Guillemin), soit trois ³. Pour fixer les idées, convenons d'appeler l'affranchi Marcus ⁴, son jeune frère, Lucius et l'éventuelle troisième personne, Gaius. Réponse doit être donnée aux questions suivantes. Qui de l'affranchi (Marcus) et de l'esclave (Lucius) a cru voir l'intrus ? Est en cause la charge anaphorique de *is* (*uisus est sibi*). Qui des deux personnages a alors été tondu ? Est en cause la valeur déictique de *ipse* (*circa uerticem*). Qui dans le dortoir

2. A.-M. GUILLEMIN, *Pline le Jeune. Lettres*, Paris, « Les Belles Lettres », 1959, t. III, p. 42.

3. Le lecteur trouvera en annexe au présent article le texte des différentes traductions consultées.

4. Le prénom *Marcus* figure dans une partie de la tradition textuelle : *Est libertus mihi Marcus, non illitteratus*.

(Lucius ou un éventuel Gaius) a été tondu ? Est en cause le statut référentiel de *puer* (in *paedagogio*). Il est d'avance bien entendu qu'il y a deux victimes de la tonte et que ces personnes sont des gens qui se trouvent dépendre d'une façon ou d'une autre de Pline : *recisos meorum capillos*, « les cheveux coupés à mes gens », dit l'écrivain dans la conclusion qu'il tire du présage en suite de son récit⁵. Quatre versions (A, B, C, D) de l'aventure s'opposent et fixent les rôles comme suit :

| | A ⁶ | B ⁷ | C ⁸ | D ⁹ |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <i>is uisus est sibi</i> | Marcus | Marcus | Marcus | Lucius |
| <i>ipse tonsus</i> | Marcus | Lucius | Marcus | Lucius |
| <i>puer</i> | Lucius | Gaius | Gaius | Gaius |

Ajoutons que commentateurs et éditeurs sont singulièrement muets à ce propos : supposent-ils que tout y est évident pour le lecteur de Pline ou l'anecdote ne leur paraît-elle pas mériter un examen plus attentif ? A. N. Sherwin-White, sans aborder le moins du monde la question de savoir qui fait quoi dans toute cette affaire, opte implicitement pour l'intervention de deux esclaves – je dirais Lucius et Gaius – quand, observant que Pline rapporte à sa propre personne les visions de ses gens, il écrit : *the portents affected his own self because the boys were his own property*¹⁰. Seule, dans une note de son édition, A.-M. Guillemin soulève le problème et demande sans en dire davantage : « Le petit esclave ne serait-il pas l'auteur d'une mystification¹¹ ? » Les excellentes études récentes de C. Kroon traitant des types de textes, notamment à propos de

5. Dans la lettre même, VII, 27, 14, Pline, après avoir évoqué le danger qu'il court d'être cité en justice sous Domitien, écrit : *coniectari potest, quia reis moris est summittere capillum, recisos meorum capillos depulsi quod imminabat periculi signum fuisse*, « l'usage des accusés étant de se laisser pousser les cheveux, on peut conjecturer que les cheveux coupés à mes gens ont été le signe que le danger qui me menaçait était écarté ».

6. A.-M. GUILLEMIN, *loc. cit.* (n. 2) ; J. L. MORALEJO (traduction inédite aimablement communiquée par l'auteur).

7. C. SICARD, *Pline le jeune*, Paris, Coll. Garnier, t. II.

8. D. NISARD (éd.), *Bibliothèque Latine*, Paris, Dubochet, 1842 ; G. VITALI, *Plinio*, Bologne, Zanichelli, 1968 ; M. A. SCHWARTZ, *Barnsteen. Een bundel verhalen uit de klassieke Oudheid, Vertaald en toegelicht*, Amsterdam, Elsevier, 1953.

9. B. RADICE, *Pliny. Letters and Panegyricus*, Londres, Heineman, 1969 ; F. TRIASOGGIO, *Plinio. Opere*, Turin, Utet, 1973 ; H. KASTEN, *Plinius der Jüngere. Briefe*, Berlin, Akad. Verlag, 1982.

10. A. N. SHERWIN-WHITE, *The Letters of Pliny, a historical and social commentary*, Oxford, Clarendon Press, 1968², p. 437.

11. A.-M. GUILLEMIN, *op. cit.* (n. 2), t. III, p. 27, n. 1.

notre lettre de Pline, n'avaient pas à aborder et n'ont pas abordé le problème qui nous occupe ¹².

3. Grammairiens et linguistes

Interrogeons en tout premier lieu grammairiens et linguistes à propos des modes de désignation liées aux pronoms anaphoriques-déictiques et de la cohérence du récit. Gardons à l'esprit que, dans les manuscrits, ne manquent pas les confusions dites « orthographiques » entre des formes comme *is* / *his* devant relatifs ¹³, mais aussi en d'autres positions comme *huius* / *eius* (César, *Gall.*, 3, 3, 3), *ex his* / *ex iis* (3, 11, 3), *iis* / *his* (3, 14, 1 ; 17, 2, etc.).

3.1. *Les grammairiens et l'anaphore pronominale*

Les grammairiens savent depuis longtemps combien complexe est le fonctionnement des déterminants *hic* – *iste* – *ille* – *is*. On sait ainsi qu'après la mention de deux référents, la séquence *hic... ille* peut actualiser l'opposition [proximité-éloignement] selon deux modalités : elle renvoie aux antécédents tantôt linéairement selon leur ordre de présence dans le texte : *hic* (dernier nommé), *ille* (premier nommé), tantôt pragmatiquement selon l'importance qu'ils ont dans l'énoncé : *hic* (proche des intérêts actuels du locuteur), *ille* (éloigné de lui) ¹⁴. On a ainsi les exemples bien connus, tirés du Corpus de Cicéron :

– d'une part :

Conferam auum tuum Drusum i cum C. Graccho j, eius fere aequali ? Quae hic i rei publicae uulnera inponebat, eadem ille i sanabat (Cic., *fin.*, IV, 66).

Vais-je comparer ton aïeul Drusus avec Gaius Gracchus, qui avait presque le même âge ? Les blessures que celui-ci [sc. Gracchus] infligeait à l'État, lui [sc. Drusus] les guérissait.

12. C. KROON, « Het ene verhaal is het andere niet : Een taalkundige kijk op teksttype in de Latijnse literatuur (met toepassing op Plinius Epistula 7, 27) », *Lampas* XXXII, 3 (2000), p. 189-238, et « How to write a Ghost story, a linguistic view on narrative modes in Pliny, Ep. 7, 27 », dans L. SAWICKI - D. SHALEV (éd.), *Donum grammaticum. Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Leuven, Peeters, 2002, p. 189-200.

13. Cf. G. FOHLEN, *Cicéron. Tusculanes*, Paris, « Les Belles Lettres », 1931, p. xix-xx, rappelant la thèse de H. ZIEGEL, *De is et hic pronominiibus quatenus confusae sint apud antiquos*, Marbourg, 1897. À l'occasion, les éditeurs corrigent les manuscrits à ce propos : p. ex. en César, *Gall.*, 1, 5, 4 ; 2, 33, 7.

14. A. ERNOUT - F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1964², p. 188, qui donnent comme exemples Cic., *Mil.*, 35 (*hic* renvoyant au terme proposé en dernier lieu) et Liv., XXX, 30, 90 (*hic* désignant « l'objet dont l'écrivain se préoccupe le plus »).

– d'autre part :

Caue Catoni ; anteponas ne istum ; quidem ipsum quem Apollo, ut ais, sapientissimum iudicauit : huius ; enim facta, illius ; dicta laudantur (id., Lae., 10).

Garde-toi de préférer quelqu'un à Caton, pas même celui qu'Apollon, comme tu dis, a jugé être le plus sage : de Caton, on loue les actes, de l'autre [sc. Socrate], on loue les paroles.

Dans les *Lettres* de Pline, je relève de même des passages où dans le contraste *hic... ille*, l'anaphorique *ille* désigne soit le terme premier cité :

Vides quot uersibus Homerus ; quot Vergilius ; arma, hic ; Aeneae, Achillis ille ; describat (V, 6, 43).

Tu vois le nombre de vers que prennent Homère, Virgile pour décrire les armes, l'un d'Énée, l'autre d'Achille (cf. IX, 32 ; X, 39, 5).

soit le terme moins central dans l'attention de l'écrivain :

Alius ; excessisse materiam, alius ; dicitur non implese. Aequae uterque, sed ille ; imbecillitate, hic ; uiribus peccat (I, 20, 21).

L'un, dit-on, a excédé sa matière, l'autre ne l'a pas remplie : les fautes se valent, mais l'une est due à la faiblesse, l'autre à l'excès de puissance (cf. VI, 6, 7).

Dans les textes classiques on constate aussi pour *is* et *hic* des alternances dans une même position syntaxique :

à *is* dans :

Apud Heluetios longe nobilissimus fuit et ditissimus Orgetorix. Is [...] coniurationem nobilitatis fecit (Caes., Gall., I, 2, 1).

Chez les Helvètes, l'homme de loin le plus distingué et le plus riche était Orgétorix : il forma une conspiration.

répond *hic* dans :

Erat unus intus Neruius nomine Vertico [...] qui [...] ad Ciceronem perfergerat suamque ei fidem praestiterat. Hic seruo spe libertatis magnisque persuadet praemiis ut litteras ad Caesarem deferat (id., V, 45, 2-3).

Il y avait au camp un Nervien appelé Vertico qui avait passé à Cicéron et lui avait juré fidélité. Il [sc. Vertico] décide un esclave, lui promettant liberté et bonnes récompenses, à porter une lettre à César.

Répété, *is* peut aussi dans une séquence renvoyer à deux référents différents :

Erat comes eius ; *Rubrius* ; *quidam, homo factus ad istius* ; *libidines* [...] *Is* ; *ad eum* ; *rem istam defert, Philodamum esse quendam* [...] (Cic., *Verr.*, II, 1, 64).

Il y avait comme compagnon de Verrès, un certain Rubrius, individu bien fait pour servir ses passions : il [*sc.* Rubrius] lui [*sc.* à Verrès] rapporte ceci : il y a un certain Philodamus [...].

Tarquinius ; [...] *Seruium* ; *sic diligebat ut is* ; *eius* ; *uolgo haberetur filius* (*rep.*, II, 37).

Tarquin aimait à ce point Servius que celui-ci passait généralement pour son fils.

Dans un autre type de texte, un passage de Plaute, repéré récemment par H. Rosén¹⁵ atteste bien les variations possibles dans le repérage des référents appelés par le pronom *is* :

Puer ; *inter homines aberravit a patre* ; / *Epidamniensis quidam ibi mercator* ; *fuit* ; / *Is* ; *puerum tollit auehitque Epidamnum eum* ; / *Pater eius* ; *autem postquam puerum perdidit* / *animum despondit eaque is* ; *aegritudine* / *Paucis diebus post Tarenti emortuust* (Pl., *Men.*, 31-36).

L'enfant [identifié aux vers 18 et s.] s'égara dans la foule loin de son père. Il y avait là un certain marchand d'Épidamne : ce marchand enleva l'enfant et l'emmène à Épidamne. Le père de l'enfant ayant perdu son enfant perdit courage et de chagrin mourut quelques jours plus tard à Tarente.

Par contre, je note de mon côté que, dans une courte lettre (VII, 16), Pline désigne anaphoriquement Calestrius Tiro, personnage dont il fait le thème de sa lettre, en utilisant successivement toute la gamme des pronoms : *ille me, ego illum...* ; *ego in uillas eius...* *ille in domo mea...* ; *hic nunc...* ; *illi molestum...* ; *illi tam iucundum*, sans que je perçoive les raisons qui ont pu motiver cette variété.

Est bien connue par ailleurs l'ambiguïté qui peut dans le cas du pronom réfléchi résulter des structures grammaticales elles-mêmes :

Ariovistus ; *respondit* [...] *Magnam Caesarem* ; *iniuriam facere qui suo* ; *aduentu uectigalia sibi* ; *deteriora faceret* (Caes., *Gall.*, I, 36, 4).

Arioviste ; répondit : César ; faisait un grand tort en causant par son ; arrivée une diminution de ses ; revenus.

15. H. ROSÉN, « Complementarity within the pool of cohesion devises ? », dans A. M. BOLKESTEIN (†), C. KROON, H. PINKSTER, H. REMMELINK, R. RISSELADA (éd.), *Theory and Description in Latin Linguistics. Selected Papers from the XIth International Colloquium on Latin Linguistics* (Amsterdam, June 24-29, 2001), Amsterdam, Giegen, 2002, p. 337.

Tout cela montre bien, s'il le fallait encore, que le locuteur compte souvent sur la complaisance, la connivence ou la perspicacité de son auditeur¹⁶.

3.2. *Les linguistes et la cohérence du récit*

La recherche linguistique s'intéresse bien évidemment aux différents statuts – syntaxique, logique, informatif – des éléments de l'énoncé. On sait (et on peut déplorer) qu'autant, si pas plus, qu'en d'autres sciences humaines, où règnent si bien prolixité et surabondance¹⁷, dans l'analyse linguistique, l'exubérance terminologique, la plasticité des définitions, l'incertitude des critères d'identification des unités proposées grèvent lourdement la compréhension et l'exploitation des exposés. C'est, me semble-t-il, spécialement vrai dans le domaine de la pragmatique, où d'un chercheur à l'autre rivalisent ou s'entremêlent les termes comme topique, thème, support et commentaire, rhème, apport (report)¹⁸.

D'intéressantes études, notamment celles de J. de Jong et D. Ross, A. Bertocchi, présentées au Colloque de Linguistique de Jérusalem, ont jeté quelque lumière sur ce sujet difficile¹⁹. On y lit que, chez César, *is* (à tout le moins au nominatif) est utilisé pour des *newly mentioned topics* (de Jong, p. 506). D'autre part, *ipse* dénoterait la *remarkability* ou l'exclusion. Ross (p. 513, n. 1) rappelle très justement l'avis de A. M. Bolkestein - M. Van de Grift selon lequel « *hic and is are characteristically used to establish newly introduced entities* ». Ces derniers linguistes estiment en fin de compte que le statut de la phrase dans ce qu'ils appellent la structure hiérarchique du discours pourrait devoir être prise en compte quand il s'agit de décider de « la continuité » éventuelle du sujet (*subject continuity*)²⁰. L'impression prévaut dès lors déjà que l'on doit attendre de nouvelles

16. Et pour corser le tout, dans les pièces de théâtre, la fonction scénique vient déterminer la fonction linguistique : T. DEL VECCHIO, « Deixis and anaphora in the Prologue of the Captivi », dans G. CALBOLI (éd.), *Papers on Grammar VIII*, Rome, Herder, 2002, p. 91.

17. Ét. ÉVRARD, « Les sciences humaines manquent de méthode », *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines XXIX* (1993), Univ. Liège, p. 237-247.

18. Voir Chr. TOURATIER, « Structure informatique et structure syntaxique », *BSL LXXXVIII* (1993), p. 49-63.

19. J. DE JONG, « The borderline between Deixis and Anaphore in Latin » in H. ROSÉN (éd.), *Aspects of Latin*, Innsbruck, Innsbr. Beiträge zur Sprachwiss., 1996, p. 499-509 et D. P. ROSS, « Anaphors and antecedents in narrative texts », *ibid.*, p. 511-523, avec bibliographie antérieure. A. BERTOCCHI, « Some properties of *ipse* », *ibid.*, p. 539-552.

20. A. M. BOLKESTEIN, M. VAN DE GRIFT, « Participant tracking in Latin discourse », dans J. HERMAN (éd.), *Linguistic Studies on Latin*, Amsterdam, Benjamins, 1994, p. 283-302.

investigations pour définir – si possible – des critères solides pour établir la « continuité » du sujet dans un texte, surtout quand on se souvient que les valeurs *new* et *salient* peuvent intervenir en concurrence dans la définition de la *focal information*²¹. Dans un de ses travaux ultérieurs, la regrettée A. M. Bolkestein notait d'ailleurs encore que les facteurs conditionnant le choix de *qui / hic / is* comme anaphoriques *are still not fully clear*²². Dans un article à propos du *Participant Tracking* chez Tacite²³, S. Luraghi constate que *is* sujet introduit « le plus souvent » un *new topic*, mais son exposé ne me permet pas de juger du nombre d'exemples de structure identique qui relèvent du « moins souvent ». Pour leur part, D. Longrée note très justement que « l'examen du contexte est déterminant pour comprendre les mécanismes qui régissent le choix entre les différents anaphoriques »²⁴ et H. Rosén cite les statuts grammaticaux et informationnels comme paramètres dans l'identification des référents²⁵.

Une lecture de Pline le Jeune m'a montré que dans la presque totalité des cas, le nominatif *is* renvoie au dernier cité :

Adsenserunt omnes praeter Flaviium Aprum ; is interdicendum ei aduocantibus in quinquennium censuit (ep., V, 13, 5).

Tous approuvèrent, sauf Flavius Aper : celui-ci proposa qu'on interdît à Nominatus de plaider pendant cinq ans.

de même : I, 5, 1 ; II, 13, 4 ; VI, 16, 20 ; VIII, 18, 4. Fait exception un seul texte, qui peut d'ailleurs faire penser à notre passage – la séquence *illi... is* y fait songer à notre *cum hoc... is* – :

Passenus Paulus [...] scribit elegos. Gentilicium hoc illi : est enim municeps Properti atque etiam inter maiores suos Propertium numerat. Is cum recitaret, ita coepit dicere [...] (VI, 15, 1-2).

21. M. BOLKESTEIN, « Free but not arbitrary : “emotive” word order in Latin ? », dans R. RISSELADA, J. DE JONG, M. BOLKESTEIN (éd.), *On Latin, Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, Gieben, 1996, p. 8 : *Roughly, [...] focal information is information which is contributed as new or salient.*

22. A. M. BOLKESTEIN, « Random Scrambling ? Constraints on Discontinuity in Latin Noun Phrases », dans Cl. MOUSSY (éd.), *De lingua Latina Novae quaestiones, Actes du X^{ème} Colloque International de Linguistique Latine*, Louvain-Paris, Peeters, 2001, p. 249.

23. S. LURAGHI, « Participant Tracking in Tacitus », dans B. GARCÍA HERNÁNDEZ (éd.), *Estudios de Lingüística Latina* (Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina), Madrid, Ediciones Clásicas, I, p. 474-475.

24. D. LONGRÉE, « Sur la concurrence entre relatifs et démonstratifs de liaison », dans A. M. BOLKESTEIN (†), C. KROON, H. PINKSTER, H. REMMELINK, R. RISSELADA (éd.), *Theory and Description in Latin Linguistics. Selected Papers from the XIth International Colloquium on Latin Linguistics* (Amsterdam, June 24-29, 2001), Amsterdam, Giegen, 2002, p. 206.

25. H. ROSÉN, « Complementarity... », art. cit. (n. 15), p. 336.

Passénus Paulus écrit des vers élégiaques. Il tient cela de famille : il est en effet compatriote de Propertius et il compte même Propertius parmi ses ancêtres. En donnant une lecture, il [*sc.* Passénus] commença ainsi [...]

Les psycholinguistes ont eux aussi traité du problème. Dans son ouvrage intitulé *Comprehension, a paradigm for cognition*, W. Kintsch remarque que la résolution de l'anaphore pronominale – en quoi il voit *a multiple constraint satisfaction problem* – se fonde sur diverses informations que le lecteur tire de la syntaxe (qui ne jouerait pas le rôle prédominant) et de la pragmatique (qui interviendrait au plus tôt)²⁶. De récentes expériences menées avec des sujets anglophones, citées par A. Kehler ont de même mis en évidence le fait que divers facteurs, relevant de la grammaire (fonction des termes associés, type de structure), de la sémantique (contexte, connaissance du monde), de la pragmatique (statut plus ou moins « central » du référent) interviennent dans les options que le lecteur prend pour résoudre l'anaphore pronominale²⁷, et l'auteur (lui aussi !) note qu'à pas mal d'égards, son ouvrage *opens up as many questions as it answers*²⁸. D. Blakemore note pour sa part que *judgements about the salience or prominence of objects are highly subjective*²⁹.

On peut toutefois voir que, dans des conditions qu'il y a encore lieu d'investiguer, les choix que tout lecteur pose pour repérer les participants d'un récit trouvent leur raison dans des marques textuelles, mais aussi dans les hypothèses que ce lecteur crée pour reconstituer la cohérence du récit : H. W. Rimmelink a, à ce sujet, proposé récemment une analyse riche de promesses pour l'avenir³⁰. On devra bien admettre aussi que, comme toujours dans la communication linguistique, il y a une part plus ou moins grande de clarté ou d'incertitude, mais qu'hormis cas exceptionnels, préparés ou non par le locuteur, l'intercompréhension n'est pas mise en (grand) péril³¹.

26. W. KINTSCH, *Comprehension, a paradigm for cognition*, Cambridge, Univ. Press, 1998, p. 148.

27. A. KEHLER, *Coherence, Reference and the Theory of Grammar*, Stanford, CSLI, 2002, p. 168.

28. *Ibid.*, p. 208.

29. D. BLAKEMORE, *Relevance and Linguistic Meaning* (Cambridge Studies in Linguistics, 99), Cambridge, University Press, 2002, p. 16.

30. W. REMMELINK, « Inferring implicit first-argument participants of passive ablative absolutes in Ammianus Marcellinus. A discourse-processing account », dans A. M. BOLKESTEIN (†), C. KROON, H. PINKSTER, H. REMMELINK, R. RISSELADA (éd.), *Theory and Description in Latin Linguistics. Selected Papers from the XIth International Colloquium on Latin Linguistics* (Amsterdam, June 24-29, 2001), Amsterdam, Gieben, 2002, p. 306.

31. Je cite, repris à Kehler ([n. 23] p. 146, 149) et adaptés en français dans le présent contexte, des exemples de l'interprétation, spontanée ou corrigée, qu'un audi-

4. Qui fait quoi ?

Pour tenter maintenant de voir plus clair dans le jeu des acteurs de l'anecdote qui nous occupe, on peut, me semble-t-il, tirer, dans un premier temps et successivement, des indications utiles de deux termes : *puer* (in *paedagogio*) et *ipse* (circa *uerticem*).

4.1. *Qui est le puer ?*

D'abord, l'identification du *puer*, héros du second épisode. Si, comme le croient notamment B. Radice, F. Trisaglio et H. Kasten, *puer* devait désigner un tiers, celui que j'ai appelé Gaius, la présence du déterminant *quidam* s'imposerait, me semble-t-il, comme la formule normalement attendue pour introduire un participant inconnu. Dans un travail étranger à notre recherche, H. Rosén considère d'ailleurs *quidam* comme le pronom typique des *inceptive statements*³². Pline fait ainsi ailleurs dans ses *Lettres* :

Hoc certamine puer quidam audentior ceteris in ulteriora tendebat (IX, 33, 4).

Dans cette compétition, un enfant plus audacieux que tous les autres s'aventurait plus loin³³.

Si on admet cela, *puer* désigne dans notre texte non pas un troisième personnage, mais le jeune frère de l'affranchi, et puisque, dans c'est conditions, c'est lui qui sera tondu (*hunc quoque tonsum*), on doit dire que, lors du premier épisode, de l'affranchi et du frère, c'est l'affranchi qui a eu les cheveux coupés. *Ipse* désignant l'affranchi, une continuité entre les deux anecdotes est bien assurée de ce côté : ce qui est arrivé au grand frère va tout à l'heure arriver au cadet.

4.2. *Qui est désigné par is ?*

Ensuite, la valeur d'opposition à reconnaître à *ipse* : cette valeur entre en compte pour l'identification du personnage désigné par *is* (*uisus est sibi*), visionnaire dans le premier épisode. Puisque *Ipse* renvoie à

teur peut donner de l'anaphore pronominale : « Les responsables de la ville ont refusé aux manifestants l'autorisation de défiler parce qu'*ils* craignaient / *ils* préconisaient la violence. » (la connaissance du monde dirige l'interprétation) et « Dupont a l'art de gaffer. Hier il avait une folle envie d'étrener son nouveau voilier. Il voulut inviter Durant à une promenade en mer. Il l'appela à 6 heures du matin. *Il* était malade et enragé d'avoir été éveillé si tôt. » (dans la dernière phrase, *Il* heurte parce que Dupont est le personnage central, mais après coup le prédicat de la phrase fixe la référence).

32. H. ROSÉN, « Latin Presentational Sentences », dans B. GARCÍA HERNÁNDEZ (éd.), *Estudios de Lingüística Latina* (Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina), Madrid, Ediciones Clásicas, II, p.729.

33. De même, notamment : *E testibus quidam* (III, 9, 29) ; *quidam ornatus adulescens* (IV, 16, 2).

l'affranchi, on s'interroge en effet sur la valeur d'opposition qu'il faut donner à ce terme dans la phrase *Vbi illuxit, ipse circa uerticem tonsus, capilli iacentes reperiuntur*. Si par *ipse* il s'agit d'opposer *libertus* à *puer*, alors, le récit reportant l'attention sur l'affranchi, le visionnaire désigné par *is* est le jeune frère. Par contre, *ipse* peut opposer *libertus* et *capilli*. On connaît des constructions où personnes et choses sont mises en opposition :
– chez Cicéron :

Ipsos in lautumnias abduci imperabat : naues eorum atque onera diligenter asseruanda curabat (Verr., II, 5, 146).

Ces gens, il les faisait emmener dans les Latomies ; leurs bateaux et leurs cargaisons, il veillait soigneusement à les confisquer.

– chez César :

Aquilam intra uallum proiecit ; ipse pro castris fortissime pugnans occiditur (Gall., V, 37, 5).

Il lance l'aigle dans le retranchement et tombe devant le camp en combattant avec très grand courage.

– ou chez Pline :

Deducit quadriremes, ascendit ipse [...] multis laturus auxilium (ep., VI, 16, 10).

Il fait sortir des quadrirèmes et lui-même s'embarque pour porter secours à la foule.

Dans notre texte le terme *ipse* oppose d'autant plus facilement *libertus* et *capilli* que ces termes sont co-sujets de *reperiuntur*. Dans ce cas, l'anaphorique *is* désigne l'affranchi, qui est alors à la fois le visionnaire et le tondu.

Et à ce point de la recherche, syntaxe et pragmatique, valeurs de cohérence textuelle interviennent pour compliquer les choix.

À suivre (trop ?) strictement les observations des linguistes latinistes évoquées ci-dessus et à leur accorder une valeur constante, on opérerait pour la première solution : *is* serait le jeune frère, *newly introduced* dans le contexte syntaxique immédiat (*minor frater quiescebat*). Cette lecture paraît justifier la mention du jeune frère au début du récit, mais elle n'explique guère la raison pour laquelle Pline croit devoir dire que son affranchi n'est pas dépourvu de culture (*non illitteratus*).

D'autre part, *is* peut très bien dans la continuité du récit être rapporté « pragmatiquement » à l'affranchi, participant *salient* de l'anecdote, personnage « central » qui introduit et garantit l'événement (*est mihi libertus*) et qui est repris (*cum hoc*) en position de thème à l'initiale de la

seconde phrase (dont le sujet grammatical est certes le *minor frater*). L'épithète *non illitteratus* dans ce cas convient bien à manifester le sérieux du témoignage et l'authenticité de la vision : ce n'est pas un jeune gamin qui a déclaré avoir vécu l'expérience, mais un homme cultivé, un homme dont nous, nous dirons quand même qu'il a le sommeil profond ou... la perspicacité émoussée. La présence à ce moment du *minor frater* s'expliquerait dans ce cas par le double souci que prend Pline de signaler la présence de personne(s) à côté du visionnaire – *cum hoc [...] mixtus pluribus* – et de préparer la continuité des deux épisodes : chaque fois, le tondu ne dort pas seul ; chaque fois, visionnaire et tondu sont une seule et même personne.

Et puisqu'il faut choisir, je privilégie cette version, qui, à mon avis, assure au mieux la cohérence du récit : pour moi, *is* renvoie au *libertus*, personnage clé du premier épisode. J'ajoute que si, comme le fait isolément C. Sicard, on sépare dans le premier épisode visionnaire (l'affranchi) et tondu (le petit frère), on voit mal comment, fantôme ou pas, le coiffeur que le grand frère a cru voir opérer sur sa personne a en fait agi sur celle du gamin.

4.3. *Qui est le fantôme ?*

Mais qui peut bien être le personnage que l'on a cru voir assis sur le lit et manipulant des ciseaux ? Sur ce point, l'écrivain est muet, et pour cause, puisqu'il s'agit pour lui d'un fantôme. Au lecteur plus réaliste d'imaginer. Pour moi, ce personnage n'est autre que le jeune frère. Un jeune frère malicieux, habile à faire de nuit à son aîné une farce dont il va bientôt réitérer le scénario et grossir l'effet. Sans préciser comment elle se représentait les événements, A.-M. Guillemin, on l'a dit, a osé songer à un geste malicieux du jeune esclave.

Dans le second épisode de l'anecdote, en effet, le *puer* – nous l'avons appelé Lucius, frère de l'affranchi Marcus – se trouve au lieu habituel où il passe la nuit, le quartier des jeunes esclaves. C'est lui qui raconte, et de façon assez précise, l'entrée et la sortie des deux êtres vêtus de blanc et c'est lui que l'on trouve tondu quand le jour arrive. Agressé – *de-tondere* équivaut-il tout à fait à *tondere* ? – au milieu de plusieurs compagnons – *mixtus pluribus* –, il est resté stoïque devant les gestes des visiteurs, il n'a pas crié d'effroi et il n'a éveillé personne. Tondu par qui ? Quand on fait confiance à l'inventivité des jeunes, on se dit que le *puer*, soucieux de confirmer hautement l'expérience qu'il a fait vivre à son frère, a pu – à un moment ou à un autre – (faire) réaliser sur lui-même le geste qu'il impute à de mystérieux visiteurs. Des deux frères, le plus malicieux n'est décidé-

ment pas l'aîné ! Et chez l'adulte, la « culture » ne garantit pas nécessairement la lucidité.

5. Pour conclure.

Que retenir de toute cette histoire ? Plusieurs choses, sur divers plans. Que la traduction proposée par A.-M. Guillemin est celle qui exprime le plus adéquatement l'interprétation que je choisis. Que quand on est le lettré Pline ou un affranchi « non dépourvu de culture » et qu'on vit dans un monde où les gens n'excluent pas a priori l'existence des fantômes, on peut ne pas imaginer l'hypothèse d'une mystification qui serait ourdie par un jeune garçon, non encore pétri des croyances des grands. Que les anaphoriques latins admettent la motivation soit syntaxique soit pragmatique, que l'usage tolère entre les déterminants de faciles recouplements. Que quand on est un écrivain ou un conteur, on peut, volontairement ou non, ne pas toujours prendre la peine de distinguer rigoureusement les acteurs d'une anecdote, laissant à la perspicacité du lecteur ou à la sagacité de l'auditeur le plaisir, la charge, le souci de fixer les rôles de chacun, quitte aussi à amener l'auditeur à poser une question ou à forcer le lecteur à faire travailler son imagination.

La question reste pour moi ouverte de savoir si l'histoire des deux frères et des fantômes dont Pline les entoure peut justifier une reconstitution autre que celle que j'ai proposée et on peut se demander si, en se fondant sur des régularités linguistiques ou en se basant sur des calculs d'interprétation textuelle, un lecteur plus avisé que moi ne voudrait pas présenter pareille version, que je serais ravi de lire. Mais je dis tout de suite que, pour ma part, je continue à exclure toujours absolument l'intervention de fantômes.

Marius LAVENCY
prof. émér. Univ. Louvain-la-Neuve
Place des peintres, 4
B-1348 Louvain-la-Neuve

Les traductions de PLINE, *ep.*, VII, 27, 12-13

Version A

J. L. Moralejo :

Tengo yo un *liberto* que no es un ignorante. Con él dormía en la misma cama un hermano menor. Ese hombre [*creo que is se refiere al liberto*] creyó ver sentado en su lecho a uno que le acercaba a la cabeza unos cuchillos y le cortaba los pelos de la mismísima coronilla. Cuando amaneció, apareció *él* con la coronilla rapada y los pelos tirados por el suelo. Pasó un cierto tiempo y un suceso parecido vino a confirmar el anterior. *El muchacho* [*creo que se refiere al « hermano menor » nombrado antes*] dormía en el cuarto de los chicos junto con varios otros. Llegaron por las ventanas – así lo cuenta – dos hombres con túnicas blancas, y mientras estaba acostado le cortaron el pelo y se fueron por donde habían venido. La llegada del día dejó ver que también a éste le habían cortado el pelo y que sus cabellos estaban esparcidos alrededor ³⁴.

Version B

C. Sicard (une interprétation qui restera isolée) :

J'ai un *affranchi* qui n'est pas sans culture. *Il* dormait avec son frère cadet dans le même lit. *Il* crut voir quelqu'un qui s'asseyait sur leur couche, approchait des ciseaux de sa tête et même lui coupait les cheveux sur le sommet du crâne. Au lever du jour on trouva *l'enfant* tondu sur le crâne et ses cheveux répandus à terre. Quelque temps se passa et un deuxième fait semblable confirma le premier. *Un jeune esclave* était couché en compagnie de plusieurs autres dans leur appartement réservé. Par la fenêtre entrèrent (tel est son récit) deux hommes en tuniques blanches, qui rasèrent les cheveux de *l'enfant* endormi, puis se retirèrent par où ils étaient venus. Celui-là aussi fut trouvé tondu, quand le jour vint, et ses cheveux dispersés autour de lui ³⁵.

Version C

Nisard :

J'ai un *affranchi nommé Marcus* qui n'est point sans savoir : *il* était couché avec son jeune frère ; *il lui* sembla voir quelqu'un assis sur son lit, et qui approchait des ciseaux de sa tête, et même lui coupait des cheveux au dessus du front. Quand il fut jour, on s'aperçut qu'*il* avait le haut de la tête rasé, et ses cheveux furent trouvés répandus près de lui. Peu après, pareille aventure, arrivée à un de mes gens, ne permit plus de douter de la

34. Version inédite aimablement communiquée par l'auteur.

35. C. SICARD, *Pline le jeune*, Paris, Coll. Garnier, t. II.

vérité de l'autre. *Un de mes jeunes esclaves* dormait, avec ses compagnons, dans le lieu qui leur est destiné ; deux hommes vêtus de blanc (c'est ainsi qu'il le racontait), vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché, et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé comme on avait trouvé l'autre, et les cheveux qu'on lui avait coupés, épars sur le plancher ³⁶.

G. Vitali :

Ho un *liberto* che non è affatto ignorante. *Egli* dormiva col suo fratello minore nel medesimo letto. *Gli* parve di vedere un tale seduto sul letto, che gli accostava al capo delle forbici e *gli* tagliava i capelli sul cocuzzolo. Appena si fece giorno, *egli* si trova veramente tosato, e i capelli si vedono sparsi qua e là.

Qualche tempo dopo, un nuovo fatto simile confermò il precedente. *Un giovane servo* dormiva con molti altri nel luogo ad essi assegnato. Entrarono per la finestra (così egli narrò) due persone in tuniche bianche, a lui così giacente recisero i capelli, e si ritirarono per la via ond'eran venuti. Anche costui fu trovato al mattino coi capelli tagliati e sparsi a terra ³⁷.

M. A. Schwartz :

Ik heb een *vrijgelatene*, die niet ongeletterd is. *Hij* sliep met zijn jongere broer in één bed. *Hij* meende iemand op het bed te zien zitten, die een schaar tot bij zijn hoofd bracht en de haren van zijn kruin afknipte. Toen het daglicht aanbrak, vond men *hem* met kaalgeknipte kruin ; de haren lagen op de grond.

Een korte tijd verliep, toen een tweede gebeurtenis van dezelfde aard de eerste bevestigde. *Een jonge slaaf* sliep temidden van anderen in de slaapzaal. Door het venster (zo vertelt hij) kwamen twee gedaanten, in witte hemden gekleed. Zij sneden hem de haren af in zijn bed en keerden terug langs de weg, die zij waren gekomen. Bij het daglicht bleek, dat ook hij kaalgeknipt was en de haren rondom hem verspreid lagen ³⁸.

Version D

B. Radice :

I have a freed-man named Marcus, who has some tincture of letters. One night, *his younger brother*, who was sleeping in the same bed with him, saw, as he thought, somebody sitting on the couch, who put a pair of shears to his head and actually cut off the hair from the very crown of it. When morning came, they found *the boy's* crown was shorn and the hair lay scattered about on the floor.

36. D. NISARD (éd.), *Bibliothèque Latine*, Paris, Dubochet, 1842.

37. G. VITALI, *Plinio*, Bologne, Zanichelli, 1968.

38. M. A. SCHWARTZ, *Barnsteen. Een bundel verhalen uit de klassieke Oudheid, Vertaald en toegelicht*, Amsterdam, Elsevier, 1953.

After a short interval, a similar occurrence gave credit to the former. A *slave-boy* of mine was sleeping amidst several others in their quarters, when two persons clad in white came in (as he tells the story) through the windows, cut off his hair as he lay and withdrew the same way they entered. Daylight revealed that this boy too had been shorn, and that his hair was likewise spread about the room³⁹.

H. Kasten :

Ich habe einen nicht ganz ungebildeten Freigelassenen. Mit dem schlief sein jüngerer Bruder zusammen in einem Bett. *Dieser Junge* hatte einen Traum. Jemand setzte sich an sein Lager, näherte sich mit einer Schere seinem Kopfe und schnitt ihm sogar die Haare vom Scheitel. Als es Tag wurde, fand man *ihn* um den Scheitel geschoren und die Haare rings herumliegend. Gar nicht lange danach bestätigte ein zweiter Vorfall den früheren. *Einer* meiner jungen Sklaven schlief zusammen mit mehreren andern im Pagenzimmer. Da kamen zwei Gestalten in weißen Gewändern durchs Fenster – so erzählt er –, schoren ihn, während er im Bett lag, und verschwanden dann auf dem Wege auf dem sie gekommen waren. Auch ihn fand man bei Tage geschoren und die Haare rings verstreut⁴⁰.

F. Triasoglio :

Ho un *liberto* fornito di una discreta cultura ; *egli* una volta dormiva nel medesimo letto con il fratello minore. *Quest'ultimo* ebbe l'impressione di vedere un individuo sedersi sul letto, avvicinarlo al corpo delle forbici e tagliargli anche i capelli sul culmine della testa. Quando spuntò il giorno si trovò che *egli* era schiomato attorno al culmine della testa e che capelli erano là per terra.

Intorse un breve periodo di tempo ed il ripetersi analogo della scena rese credibile quella antecedente. *Un giovane schiavo* dormiva, insieme a parecchi altri, nella sua camerata : si introdussero attraverso alla finestra (così racconta) due persone vestite di tuniche bianche, gli tagliarono i capelli mentre era coricato e se andarono per la stessa via per la quale erano venute. La luce del giorno mostrò che anch'egli era rasato e che i capelli erano sparpagliati tutto all'intorno⁴¹.

39. B. RADICE, *Pliny. Letters and Panegyricus*, Londres, Heineman, 1969.

40. H. KASTEN, *Plinius der Jüngere. Briefe*, Berlin, Akad. Verlag, 1982.

41. F. TRIASOGLIO, *Plinio. Opere*, Turin, Utet, 1973.